

**AVIS**  
**APPEL D'OFFRES GT2021-07**  
**SERVICE DE MARQUAGE ROUTIER**



La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour des services de marquage routier, chemins piétonniers et stationnements pour l'année 2021 avec 2 options de renouvellement d'une année chacune, pour les années 2022 et 2023.

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du vendredi **12 mars 2021** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

Les soumissions dûment remplies sur les formulaires fournis à cet effet doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres GT2021-07 – Service de marquage routier – Soumission** », le nom et l'adresse du soumissionnaire, la date et l'heure limites de réception des soumissions ainsi que l'adresse de l'Hôtel de Ville ci-dessous.

Les soumissions doivent inclure tous les documents demandés et être reçues au Service du Greffe à l'Hôtel de Ville situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec), J7V 8P4, **au plus tard à 11h30 le jeudi 8 avril 2021**, où elles seront ouvertes publiquement immédiatement après 11h30.

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. La Ville n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer avec Monsieur Alain Perreault, Technicien en infrastructures municipales, à l'adresse courriel suivante : [aperreault@ndip.org](mailto:aperreault@ndip.org) et/ou par téléphone au 514-453-4128 poste 3234.

Cet appel d'offres est assujetti aux accords ACCQO et AQNB.

Fait à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 9 mars 2021.

Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière